

Championnat de France de Badminton 2014 Sport Adapté

Lardy du 21 au 23 Novembre 2014



SOMMAIRE

Edito.....	page 3
Présentation du COL	page 4
Présentation de la ville de Lardy et du gymnase	page 5
Plan	page 7
Présentation de la CCA & Programme prévisionnel	page 9
Informations générales	page 10
Précisions techniques	page 12
Modalités d’inscription.....	page 17
Fiche d’inscription	page 18
Fiche d’engagement des joueurs.....	page 19
Fiche d’autorisation	page 22
Fiche médicale	page 23

Edito

Le mot du Président du COL, M. Guy TEILLOU

La F.F.S.A a confié à l'Association d'Aide aux Personnes Inadaptées du Sud de l'ESSONNE (A.A.P.I.S.E) dont j'assume la présidence, l'organisation du 13^{ème} championnat de France de badminton 2014.

L'A.A.P.I.S.E est une association gestionnaire d'établissements et services médico-sociaux qui compte six établissements et un Siège dans le sud de l'ESSONNE, entre Etampes et Brétigny sur Orge. La confiance que la FFSA nous accorde pour la 3^{ème} fois, à travers l'organisation d'une compétition majeure dans le domaine du sport adapté, nous honore particulièrement, car elle rejoint nos buts et nos valeurs : entre autre, favoriser l'intégration sociale et la valorisation des personnes en situation de handicap, par l'accession au sport et, notamment, au sport de haut niveau.

Le Comité d'Organisation Local (COL) est mobilisé pour la réception et l'accueil des compétiteurs, de leurs accompagnateurs et entraîneurs, venant de toutes les régions de France ainsi que les bénévoles et les membres du corps arbitral.

Le Conseil d'Administration de l'AAPISE, son directeur général et ses salariés, saluent l'engagement et le soutien de la Fédération Française de Sport Adapté, son Comité Régional, son Comité Départemental, et se réjouissent du précieux concours de la Communauté de Commune de l'Arpajonnais, du Conseil Général de l'ESSONNE ainsi que de la commune de Lardy, qui vont accueillir cette manifestation et nous apporter leur précieux concours, pour faire de cette compétition un moment fort au niveau de notre territoire et un souvenir inoubliable pour l'ensemble des participants.

Nous invitons tous les acteurs à se saisir de cet évènement, à profiter pleinement de chaque instant de cette formidable expérience humaine, pour faire de cette manifestation sportive une réussite, au bénéfice de la reconnaissance du sport adapté et à la hauteur de l'engagement et des espérances de chacun.

Vive le sport ! Bonne compétition à tous et bon séjour dans l'ESSONNE.

Présentation du COL

Adresse :

AAPISE
4, avenue de Verdun
91290 ARPAJON
Tél : 01 69 26 92 00
06 03 17 92 88

Président :

M. Guy TEILLOU

Coordinateur général :

M. Jean-Simon AUTHENAC

Organisation financière :

M. Ismaïl MESLOUB
M. José DE CONSTANTINO
Mme Jeannine AUFFRET

Organisation Sportive :

M. Brahim BENAMRAOUI
Mme Edwige CHEMIN
Mme Laurine SERET
M. Alexandre GOLDENBERG

Relations extérieures – Communications : M. Jean-Simon AUTHENAC
M. Brahim BENAMRAOUI
Mme Fabienne SAINT AMOUR

Hébergement restauration : Mme Julie SEULEIMAN

Délégué fédéral Ile-de-France : M. Eric VEGAS DANGLA

Directeur Sportif Fédéral du badminton :

-François BRUA-

Bienvenue à Lardy et au complexe sportif

Lardy, commune située dans le département de l'Essonne et la région Île-de-France, dont le maire se nomme Mme BOUGRAUD, s'étend sur 663 hectares et compte 5738 habitants, appelés Larziacois et les Larziacoises.

A 65 mètres d'altitude, elle est traversée par les méandres d'une jolie rivière : la JUINE, dont les eaux paisibles, enjambées par 3 ponts de pierre, suivent un parcours d'une variété et d'une beauté particulière. Le charme des lieux explique la présence d'anciennes demeures historiques, avec des points de vue remarquables qui ont attiré et attirent toujours peintres et photographes.

D'origine romane, l'église Saint Pierre qui a subi la guerre de cent ans, les guerres de religion et la Fronde, possède une architecture typique des églises de l'Hurepoix.

Un des plus beaux fleurons du patrimoine local, le Parc BOUSSARD, jardin créé en 1927 par l'architecte parisien Joseph MARRAS, est inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis 1997. Le célèbre journal « l'Illustration » lui consacra en 1932, 3 photographies, considérant qu'il représentait en Ile de France, l'un des rares témoins des jardins « Art Déco » de 1920-1930.

Le grand parc de l'ancien château du Mesnil (époque Louis XIII), abrite aujourd'hui le techno-centre de la société RENAULT.

Lardy, commune, paisible et tranquille, où il fait bon vivre, jouxte le parc naturel régional du Gâtinais Français.

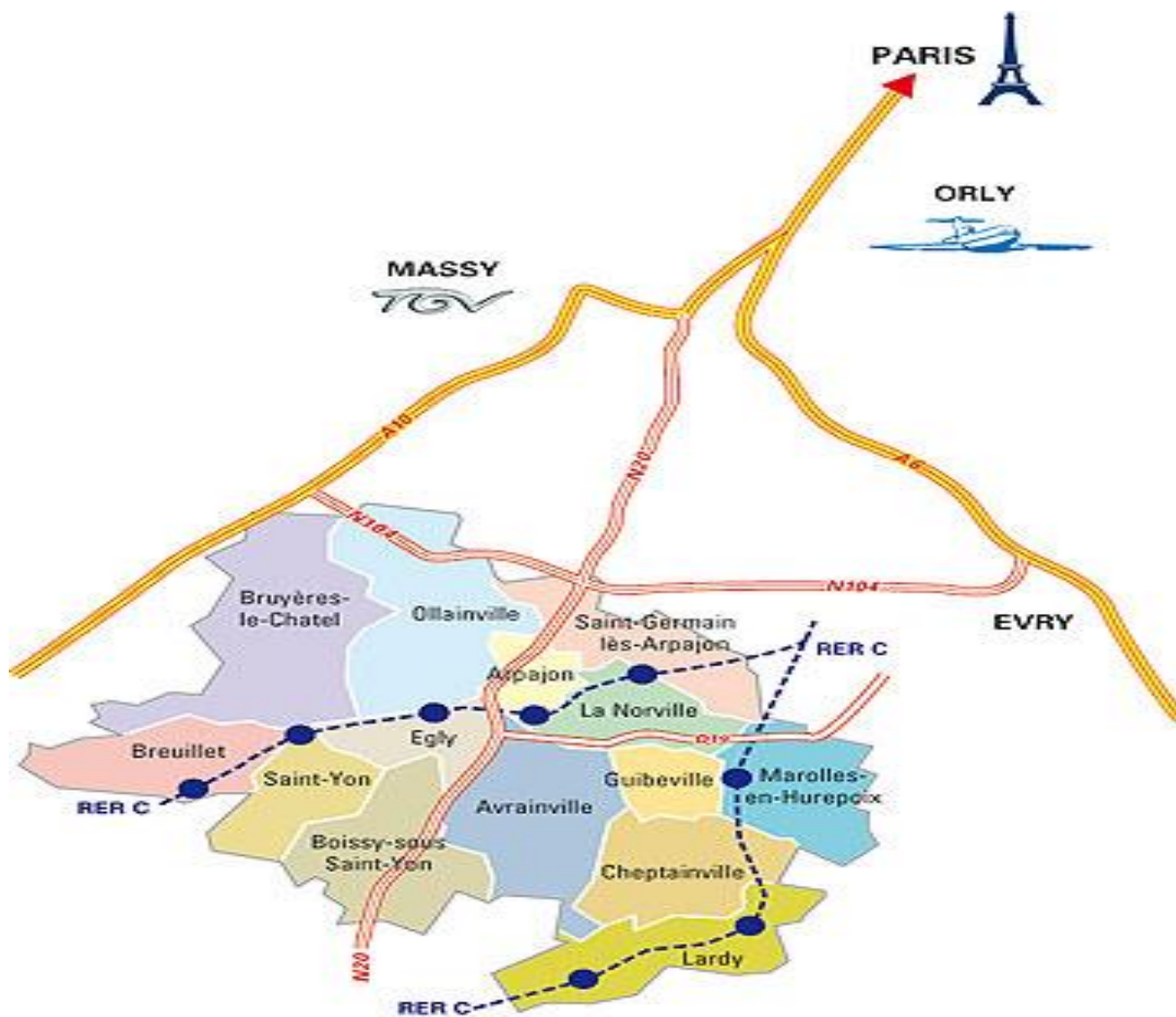
Lardy propose un grand nombre d'équipements et de services, tous accessibles





Le gymnase comprend un plateau principal en lattes de bois et linoléum sur lequel 7 terrains de badminton sont tracés, répondant aux normes en vigueur. Une tribune, longitudinale pouvant accueillir 500 personnes. Une seconde salle annexe en parquet, sans tribune, permettant de rajouter 1 ou 2 terrains de badminton supplémentaires, ce qui porte le nombre total à 8, voire 9. Le gymnase comprend également 6 blocs vestiaires avec sanitaires, 2 vestiaires arbitres, des toilettes publiques, une salle d'infirmierie et une salle de réunion, le tout dans un grand parc. Des parkings attenants d'une capacité de 500 à 600 voitures avec emplacements cars et bus.

Accès sur le lieu de la compétition



La Communauté de Communes de l'Arpajonnais

- La Communauté de Communes de l'Arpajonnais a été créée en décembre 2002. Son périmètre s'est modifié au cours de l'année 2003 avec les adhésions de Marolles-en-Hurepoix et de Lardy. A ce jour, elle regroupe près de 63 000 habitants répartis sur 14 communes étroitement liées par les projets d'un territoire en plein essor et un art de vivre partagés.



Les communes

- [Arpajon](#)
 - [Avrainville](#)
 - [Boissy-sous-Saint-Yon](#)
- [Yon](#)
- [Breuillet](#)
 - [Bruyères-le-Châtel](#)
 - [Cheptainville](#)
 - [Egly](#)
 - [Guibeville](#)
 - [La Norville](#)
 - [Lardy](#)
 - [Marolles-en-](#)
- [Hurepoix](#)
- [Ollainville](#)
 - [Saint-Germain-lès-](#)
- [Arpajon](#)
- [Saint-Yon](#)

Programme prévisionnel

VENDREDI 21 NOVEMBRE

14H-18H

- Accueil des délégations
- Tests D2+D3
- Contrôle des inscriptions, certificats médicaux et licences
- Collation
- 18h30 : Réunion technique des entraîneurs au gymnase
- 19h00 : Accueil par le président du col – cérémonie d'ouverture – Repas

SAMEDI 22 NOVEMBRE

- 8h00 Echauffement et réunion des arbitres
- 8h30 Début des compétitions
- 19h00 Fin des compétitions du samedi
- 20h00 Dîner et Soirée de Gala

DIMANCHE 23 NOVEMBRE

- 8h00 Echauffement
- 8h30-12h00 Demi- finale et finale
- 12h30 Remise des trophées

Informations générales

Déroulement général de la manifestation :

- L'accueil, la compétition, ainsi que la remise des récompenses se dérouleront au gymnase communautaire Cornuel allée Cornuel 91510 LARDY.

Accueil des délégations :

- Le service d'accueil est situé dans le hall d'accueil du gymnase.

Il fonctionnera le vendredi 21 novembre 2014 de 14 h à 18 h. Toutefois si le nombre d'inscrits est important, il est possible que les matchs commencent le vendredi après-midi, auquel cas les tests D2 et D3 seront avancés. Nous vous en tiendrons informés dès confirmation du nombre d'inscrits.

- Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire afin de confirmer les inscriptions et recevoir l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration et à l'hébergement.
- Il sera effectué une vérification, à partir des listes d'inscription : des engagements pour la compétition, du nombre de repas, ainsi que le contrôle des licences et des dossiers médicaux.

AUCUN ATHLETE NE POURRA CONCOURIR SANS SA LICENCE

A ne pas oublier :

1. Licence en cours de validité saison 2013/2014.
2. Une enveloppe Kraft 164 x 230 sous pli fermé contenant :
 - certificat médical,
 - fiche de suivi médical (pages dûment complétées)
 - photocopie de la carte de sécurité sociale et de mutuelle.

Tarif des inscriptions

115 € pour les compétiteurs

110 € pour les accompagnateurs

Ce forfait comprend :

L'inscription à la phase finale du championnat de France

L'hébergement sur 2 nuits d'hôtel à B&B qui se situe sur la Francilienne 104 prendre Sortie 42, 91220 BRETIGNY SUR ORGE qui seront réservées à l'avance.

A ce titre et pour une meilleure répartition, nous vous demandons de nous communiquer dès que possible le nombre de sportifs femmes et hommes.

Tous les repas

- Le vendredi soir : Technocentre Renault de LARDY à 100 m du gymnase
- Le samedi midi : Technocentre Renault de LARDY à 100 m du gymnase
- Le samedi soir à partir de 20H00 : dîner/spectacle : soirée de gala organisée à Brétigny- sur-Orge
- Le dimanche midi les paniers repas seront à retirer au gymnase à partir de 11h30

Transport

- Chaque délégation doit être autonome pour ses déplacements.

Réunion d'information :

- Une réunion d'information, à laquelle devra participer un représentant de chaque équipe est programmée le **vendredi 21 novembre 2014 à 20 h.**

Accueil et compétition :

- L'accueil se fera le vendredi 21 novembre 2014 de 14h à 18h au gymnase CORNUEL de LARDY.

Précisions techniques

Réglementation :

- La réglementation FFSA BADMINTON 2013/2017 sera appliquée. Les règlements sont disponibles au siège de la FFSA, 9 rue Jean Daudin 75015 PARIS, ou sur le site Internet : www.ffsa.asso.fr, rubrique « vie fédérale ».
- Le sur-classement simple d'un joueur dans la catégorie d'âge supérieure est autorisé, benjamin en cadet ; cadet en junior ; junior en senior. Le double sur-classement est autorisé sur présentation d'un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « Médecine du Sport » et portant la mention : « double sur-classement autorisé en compétition pour la pratique du BADMINTON ».

Tous les tableaux se joueront en poules. Si le nombre d'inscrits est important, il est possible que les matchs commencent le vendredi après-midi, auquel cas les tests D2 et D3 seront avancés.

Inscriptions et engagements :

- Le responsable de l'équipe doit communiquer sur la fiche d'inscription : le nom, le prénom, la date de naissance, le numéro de licence de chaque participant et la division.
- Le dossier d'inscription doit être visé par le comité départemental et régional.
- Pour les régions où il n'existe pas de Championnat Départemental et/ou Régional, l'inscription est autorisée sous réserve de l'accord du Directeur Sportif Fédéral : François Brua – francoisbrua@gmail.fr
- A l'arrivée des délégations, les accompagnateurs devront présenter la licence et le dossier médical de chaque athlète.

Arbitrage :

- Les matchs seront arbitrés par des arbitres officiels mis à disposition par le CD et le CR de BADMINTON de l'ESSONNE ET D' ILE DE FRANCE.
- Les épreuves : 2 tableaux maximum sont autorisés par joueur

Division 1				Division 2	Division 3
Messieurs	En Simple	En double	En mixte	En simple double et mixte	En simple
Dames	En simple	En double	En mixte	En simple double et mixte	En simple

- ✚ Jeu en simple dans les 3 divisions
- ✚ Joueurs féminins et masculins par regroupements de catégories d'âges
- ✚ Double Hommes, double Dames et double mixte en D1 et en D2
- ✚ Pas de doubles D3, ni de doubles D3 associé à D2 ou D1.
- ✚ Tous les joueurs de D2 et D3 seront testés à leur arrivée sur les lieux de la compétition (prévoir la tenue et le matériel), se reporter aux fiches d'exigences minimales du règlement jointes en annexe 4.
- ✚ S'il y a moins de 3 joueurs dans une série ou catégorie d'âge : le tableau est normalement supprimé. Le regroupement éventuel des catégories sera laissé à la discrétion du Directeur Sportif Fédéral et du Juge Arbitre avec l'accord du joueur et de l'entraîneur.
- ✚ En cas de regroupement de catégories d'âge le joueur faisant la compétition en catégorie supérieure sera récompensé à part et seulement s'il a remporté au moins un match en poule.
- ✚ Seul le tableau VETERAN sera récompensé automatiquement.
- ✚ En cas d'une poule unique de 3, seuls les 2 premiers seront récompensés.
- ✚ Un joueur de D2 peut s'inscrire en double avec un joueur de D1.
- ✚ Deux tableaux maximum sont autorisés par joueur
- ✚ En cas de contestation, un jury souverain (ses décisions sont sans appel) est constitué :
 - ❖ Du Juge Arbitre FFBA D
 - ❖ Du juge Arbitre FFSA
 - ❖ Du Directeur Technique National ou son représentant
 - ❖ Du Directeur Sportif Fédéral FFSA
- ✚ Pour être qualifié pour le Championnat de France il faut avoir participé aux Championnats Départementaux et/ou régionaux ou Inter-régional (sauf validation par le DSF)

DIVISION 1

Exigences minimales (choix de la division)

Division I

Réussir aux épreuves des tests de la division

Terrain

Terrain normal

Mise en jeu

Le service

Service réglementaire FFBA D, c'est à dire par le bas et un seul essai

En diagonale derrière la ligne de service

Le volant doit retomber au-delà de la ligne de service adverse

Premier set : tirage au sort pour désigner le serveur

Le service commence toujours à droite = côté pair.

Deuxième et troisième sets : c'est le gagnant du set précédent qui sert en premier

Changement du côté du terrain à la fin de chaque set

Une pause de 1 minute est autorisée lorsque le score atteint la première fois 11 dans le set

Une pause de 2 minutes est prévue entre les sets

L'échange

Interdiction de toucher le filet pendant l'échange ni avec le corps, ni avec la raquette.

Respect des lignes intérieures du terrain de simple et des lignes extérieures pour le double. Pour le double, au service, la 1^{ère} ligne de fond de court est prise en compte, en cours de match, c'est la ligne de fond de terrain qui compte et les lignes extérieures du terrain.

En double, le joueur qui sert en premier = joueur n° 1 placé à droite

Le joueur qui reprend le service est celui qui est placé à gauche ou à droite selon le score pair ou impair.

Comptage des points

Division 1 - simple – double et mixte

2 sets gagnants de 21 points

En cas d'égalité de point, prolongation, écart de 2 points, le match se termine quand le 1er joueur est à 30 points (sans écart)

Le juge arbitre de la rencontre a toute latitude de réduire les points des matchs si nécessaire.

DIVISION 2

Exigences minimales (choix de la division)

Division II

Réussir aux épreuves des tests de la division

Terrain

Terrain normal

Mise en jeu

Le service

Service réglementaire FFBaD, c'est à dire par le bas et un seul essai

En diagonale derrière la ligne de service, un seul service

Le volant doit retomber au-delà de la ligne de service adverse

Premier set : tirage au sort pour désigner le serveur

Le service commence toujours à droite = côté pair.

Deuxième et troisième sets : c'est le gagnant du set précédent qui sert en premier

Changement du côté du terrain à la fin de chaque set

Pause de 2 minutes entre les sets

L'échange

Interdiction de toucher le filet pendant l'échange ni avec le corps, ni avec la raquette.

Respect des lignes intérieures du terrain de simple (couloir = fautes) et des lignes extérieures pour le double. Pour le double, au service, la 1ère ligne de fond de court est prise en compte, en cours de match, c'est la ligne de fond de terrain qui compte et les lignes extérieures du terrain.

En double, le joueur qui sert en premier = joueur n° 1 placé à droite

Le joueur qui reprend le service est celui qui est placé à gauche ou à droite selon le score pair ou impair

Comptage des points

1 match = 2 sets gagnants de 15 points

En cas d'égalité de point, prolongation, écart de 2 points, le match se termine quand le 1er joueur est à 21 points (sans écart)

Le juge arbitre de la rencontre a toute latitude de réduire les points des matchs si nécessaire.

DIVISION 3

Exigences minimales (choix de la division)

Division III

Réussir aux Parcours Orientés et comprendre la notion de compétition.

Terrain

Terrain de simple

Mise en jeu

Le service

Libre : service par une frappe haute possible (service tennis MAIS non smatché)

Tout service engagé est compté comme point même si le volant tombe à terre (pas de second service autorisé)

Le joueur est positionné derrière sa ligne de service

Le volant doit tomber derrière la ligne de service adverse

La zone de service ou de réception est le terrain de simple

Le service commence toujours à droite = côté pair.

Service en diagonale obligatoire

Changement de côté entre les sets

Pause de 2 minutes entre les sets

L'échange

Le toucher du filet avec la raquette peut être toléré en cas de déséquilibre

Respect des lignes intérieures du terrain de simple

Comptage des points

1 match = 2 sets gagnants de **15 points**

En cas d'égalité de point, prolongation, écart de 2 points, le match se termine quand le 1er joueur est **21 points** (sans écart)

Le juge arbitre de la rencontre a toute latitude de réduire les points des matchs si nécessaire.

CATEGORIE D'AGE SAISON 2014/2015

Saison	2014/2015
Vétérans né(e)s en	1974 et avant
Séniors né(e)s entre	1975 et 1995*
Juniors né(e)s en	1996 – 1997
Cadets né(e)s en	1998 – 1999
Minimes né(e)s en	2000 – 2001
Benjamins né(e)s en	2002 – 2003

RECOMPENSES

Cf. Règlements Généraux.

Il sera décerné

Un titre de Champion de France en D1, D2 et D3, par catégorie, par sexe. Sont également décernés un titre de Vice-Champion et Deux titres de 3e ex aequo = les demi-finalistes s'il y a lieu, pour remporter la médaille de Bronze, le ½ finaliste devra avoir remporté au moins un match au cours de la rencontre.

A noter que les Champions D2 et D3 (Médaille d'Or) seront automatiquement reclassés dans la division supérieure lors du Championnat suivant.

La tenue sportive

La tenue de jeu se compose d'un tee-shirt ou polo et d'un short, de chaussettes et de chaussures de sport, chaussure de salle (spécifique badminton ou type handball), chaussures type running et semelles noires **FORTEMENT DECONSEILLEES** (Risque accru de traumatisme de la cheville).

Le port d'un survêtement (haut et bas) n'est pas autorisé, de même que le short de plage. Une dérogation peut être accordée en cas de température basse ou de conviction particulière.

Les joueurs d'une même équipe doivent avoir une tenue sportive identique.

Le volant

Volant officiel plastique = Type Yonex Mavis 500. Les volants lors des rencontres sont fournis par l'organisation. Des volants plumes officiels (au choix de l'organisateur) doivent être prévus en cas de demande des joueurs.

La raquette

Légère (100 grammes) et robuste. Son cadre est en métal, graphite, sa tige obligatoirement en métal, carbone ou graphite.

Modalités d'inscription

Le comité départemental et régional doit valider la fiche d'inscription par un avis favorable.

Pour toutes informations complémentaires, les responsables des délégations sont priés de prendre contact avec la personne ressource désignée à cet effet :

*M. BENAMRAOUI Brahim au **06.03.17.92.88** ou **01.69.26.92.00***

Les dossiers sont à adresser à :

**SHAVS « Point-virgule »
M. Brahim BENAMRAOUI
4 avenue de Verdun
91290 ARPAJON**

Date limite d'inscription :

Vendredi 7 novembre 2014

Les dossiers ne seront pas recevables si :

- Les licences des sportifs ne sont pas valides au moment de l'inscription.
- La fiche d'engagement ne comporte pas l'avis du comité départemental et régional de sport adapté.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de :

AAPISE COL BADMINTON

L'intégralité des frais de participation est à régler à l'inscription.

Fiche d'inscription
A renvoyer au COL au plus tard le 7 novembre 2014

Nom de l'Association	N° Affiliation	Nom du responsable
Tél. :	Adresse :	Code Postal :
Port. :		Ville :
Fax :		
Mail :		

FRAIS DE PARTICIPATION + HEBERGEMENTS			
	Nombre de personnes	Montant par personne	TOTAL
Sportifs		115€ -Repas + Hébergement	
Accompagnateurs		110 € - Repas + Hébergement	
COUT TOTAL			

Date : **Signature du responsable :**

Cachet de l'association :

*Fiche d'engagement des joueurs simple D1-D2-D3- HOMMES -
 FEMMES*

A renvoyer au COL au plus tard le 7 novembre 2014.

<i>N° Affiliation Nom de l'association</i>	
--	--

<i>Nom, Prénom et numéro de Téléphone des accompagnateurs</i>	
<i>Personne à contacter, Tel.</i>	

<i>Division + catégorie</i>	<i>N° Licence</i>	<i>Nom - Prénom</i>	<i>Date de Naissance</i>	<i>Sexe</i>

VISA CD OBLIGATOIRE
Nom, fonction, signature
VISA CR OBLIGATOIRE
Nom, fonction, signature

ENGAGEMENT DES ÉQUIPES DOUBLES D2

Homme – Dame – Mixte

N° Affiliation Nom association	
N° Licence	
Accompagnateur Nom et Prénom	

Joueurs	N° Licence	Nom et Prénom	Année de Naissance	Sexe
Joueur 1				
Joueur 2				
Joueur 1				
Joueur 2				
Joueur 1				
Joueur 2				
Joueur 1				
Joueur 2				
Joueur 1				
Joueur 2				

VISA DU DÉPARTEMENT* :	VISA DE LA RÉGION* :
-------------------------------	-----------------------------

*Certifiant la participation des compétiteurs à une sélection départementale ou régionale, correspondant à la division à laquelle, il est engagé au niveau national.

ENGAGEMENT DES ÉQUIPES DOUBLES D1

Homme – Dame – Mixte

N° Affiliation Nom association	
N° Licence	
Accompagnateur Nom et Prénom	

Joueurs	N° Licence	Nom et Prénom	Année de Naissance	Sexe
Joueur 1				
Joueur 2				
Joueur 1				
Joueur 2				
Joueur 1				
Joueur 2				
Joueur 1				
Joueur 2				
Joueur 1				
Joueur 2				

VISA DU DÉPARTEMENT* :	VISA DE LA RÉGION* :
-------------------------------	-----------------------------

*Certifiant la participation des compétiteurs à une sélection départementale ou régionale, correspondant à la division à laquelle, il est engagé au niveau national.

Fiche d'autorisation
A remplir pour chaque sportif

Nom et prénom du participant :

Membre de l'Association (1) :

N° Affiliation :

Je soussigné (2) Parents ou Tuteur Légal : M/Mme

- **Autorise M/Melle**
À participer à toutes les activités sportives proposées durant cette rencontre.
- **Autorise le responsable du Championnat** à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux (y compris l'anesthésie générale) qui s'avèreraient nécessaires et à rembourser l'intégralité des frais médicaux consécutifs. Les feuilles de sécurité sociale et ordonnance seront adressées par nos soins aux assurés sociaux.
- **Dégage de toute responsabilité** les organisateurs en ce qui concerne l'argent ou objets de valeur (bijoux, transistors, appareils photos ...) que le participant aurait en sa possession pendant la durée de cette rencontre.
- **Autorise le Comité d'Organisation** à reproduire photos, films ou interviews du participant, afin de servir la promotion des activités physiques et sportives dans la diffusion éventuelle d'informations sur les Championnats de France.

Date et Signature (3)

Faire précéder de la mention « Lu et approuvé »

(1) Incrire le nom de l'Association Sportive

(2) Cette partie de la fiche ne doit être remplie que dans le cas où le participant est mineur ou sous tutelle.

(3) Dans le cas où le participant est majeur responsable, il doit signer lui-même cette fiche sans omettre d'indiquer son nom et celui de l'Association qu'il représente.

Fiche médicale
A remplir pour chaque sportif

IMPORTANT : A mettre sous pli cacheté et à remettre à l'accueil à votre arrivée pour mettre à disposition de l'équipe médicale si nécessaire. **Merci d'y joindre la photocopie de la carte d'assuré social et de la carte de la mutuelle complémentaire.**

NB : ces renseignements peuvent être nécessaires au médecin en cas d'urgence !

Nom et prénom de l'athlète :
Date de naissance : Sexe : Masculin Féminin
Association sportive :
Nom du médecin traitant :
Adresse :
N° Tél. :

Informations médicales

1. Poids :

2. Type de handicap :

Déficience Intellectuelle (QI) :

<35 35<QI<55 55<QI<75 >75

- Maladie génétique ou chromosomique type
- Troubles délirants type
- Schizophrénie ou trouble schizotypique type
- Trouble de l'humeur, trouble affectif bipolaire type
- Troubles du comportement, accès d'agitation type
- Anxiété, émotivité, troubles obsessionnels type
- Syndrome dépressif type
- Trouble de l'alimentation type
- Trouble du sommeil type
- Trouble de la personnalité type
- Autisme ou syndrome autistique type
- Trouble hyperkinétique, trouble de conduite, tics type
- Autre trouble mental type

3. Déficit sensoriel :

- Visuel : type
- Port de lunettes de lentilles
- Auditif : type.....
- Appareillages Oui Non

4. Antécédents médicaux :

- Epilepsie type de crise
- Maladies cardio-vasculaires type
- Asthme – autres affections respiratoires type
- HTA variation de tension habituelle : type
- Trouble de la coagulation type
- Maladie neurologique type
- Maladie rénale type
- Allergies type
- Affections dermatologiques, type
- Hernies type
- Prothèse dentaire type
- Problème orthopédique type

5. Antécédents chirurgicaux :

Type :

6. Antécédents traumatiques sportifs :

Type :

7. Médication en cours :

Nom des médicaments	Posologie	Heures	Date de prescription

8. Allergies médicamenteuses connues :

.....

Autre type d'allergie :

9. Vaccination Tétanos :

Date du dernier rappel :

10. Régime particulier :

Diabète : oui non

Autre type :



www.ffsa.asso.fr

9 rue Jean Daudin – 75015 Paris

Tél : 01 42 73 90 00 – Fax : 01 42 73 90 10

Partenaires des Championnats de France Sport Adapté

Partenaires Institutionnels



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

Partenaire principal



malakoff médéric

Partenaire officiel



Fournisseurs officiels



Partenaires Locaux

